

N° CG 2006/III – 2°/16
Séance du 23 juin 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE

27 JUIN 2006

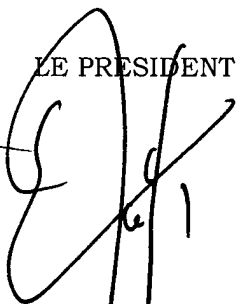
**COMMUNICATION RELATIVE AU PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE DE
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU BAS-RHIN ET L'ASSOCIATION
DEPARTEMENTALE DU TOURISME DU HAUT-RHIN CONCERNANT LA
PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION TOURISTIQUE**

Le Conseil Général,

- VU L'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
VU le rapport du Président du Conseil Général

- donne acte au Président de la communication relative au partenariat entre l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin et l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin concernant la promotion et la commercialisation touristique

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 27 JUIN 2006
Publication 30 JUIN 2006
Pour le Président du Conseil Général
par délégué

Ludovic LIONS
LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions